

VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

MAI 2024

OUVERTURE DE L'IRM À VALDAHON

En janvier 2023 s'ouvrait le scanner, un service indispensable aux habitants du secteur et du bassin de vie périphérique. Cette ouverture est un succès avec quotidiennement plus de 40 patients qui bénéficient de cet équipement. La ville accueille désormais depuis le 21 mai un service IRM (Imagerie par Résonance Magnétique). Cet examen basé sur l'utilisation de champs électromagnétiques donne des images du corps en deux ou trois dimensions. Le bâtiment de 600 m² a été construit dans le prolongement de celui du scanner. Il accueille, aujourd'hui, au rez-de-chaussée, un appareil performant IRM 3 Tesla. En fin d'année, l'étage pourra être doté d'un deuxième appareil (IRM 1,5 Tesla) qui serait opérationnel début 2025 si, comme pressenti, le premier appareil est rapidement saturé. À terme, ce seront près de 15 professionnels (secrétaires, radiologues et manipulatrices) qui travailleront dans ce pôle imagerie rue des Grands Chênes et ce sont 120 personnes (pour l'IRM) qui pourront bénéficier quotidiennement de ces services de radiologie. Mme le Maire a félicité les deux radiologues initiateurs du projet, les Docteurs Benoît Écrement et Pierre Adami.



Pour l'IRM,
les rendez-vous sont
possibles par internet
ou au 03 81 56 39 45
8 rue des Grands Chênes
Renseignement sur le site
dimeo-imagerie.fr

« FONCTIONNEL
DEPUIS LE 21 MAI »



Chères Valdahonnaises,
Chers Valdahonnais,

Je tiens à débiter mon propos par des félicitations appuyées à toute l'équipe des Espaces Publics de la Ville pour le travail d'embellissement de notre commune. Les parterres de fleurs sont magnifiques. C'est un vrai bonheur de se promener dans Valdahon ! Et en ce mois de mai, comme le dit le dicton, fais ce qu'il te plaît !

Au camp militaire, le 15 avril dernier, j'ai eu l'honneur d'assister à l'inspection des armées de terre par les autorités supérieures. Je profite de l'occasion pour saluer le Colonel Gavalda pour cette belle mission accomplie durant ces 2 années de commandement du 13e Régiment du Génie à Valdahon. C'est bientôt l'heure du départ et c'est toujours un regret de voir partir nos responsables militaires avec lesquels nous entretenons des relations de partenariat très proches.

Le 16 avril, j'ai convié à un petit-déjeuner convivial tous les agents pour un moment d'échanges. J'ai présenté dans les grandes lignes le budget et fait le point sur les travaux en cours. J'ai surtout profité de l'occasion pour mettre à l'honneur Carine Viennet, une professionnelle exemplaire qui a débuté sa carrière à la ville en 1995. Elle a reçu sa médaille du travail qui marque plus de 20 ans au service de notre collectivité. Toutes nos félicitations pour sa rigueur et son sens aigu du service public !

Ce 15 avril, nous avons réuni un conseil municipal extraordinaire pour délibérer sur une proposition de zonage des ZAER (Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables), affichage d'une réelle volonté politique pour atteindre les objectifs du plan climat des Portes du Haut-Doubs. Des propositions sont retenues en fonction du contexte et des possibilités de chaque commune. Différents types d'énergies renouvelables sont possibles : éolien terrestre, solaire, photovoltaïque au sol et sur bâtiment et en ombrière de parking, bois énergie, capteurs solaires thermiques, géothermie, méthanisation, hydroélectricité. Une réunion avec le cabinet d'études a eu lieu le 2 avril pour nous expliquer la démarche. Le but est de disposer d'une carte opérationnelle permettant de passer en phase projet au moment où la commune le décidera.

Devant le peu d'affluence à la réunion publique du 25 mars organisée par l'ONF (Office Nationale des Forêts), lors du prochain conseil municipal qui se tiendra le jeudi 23 mai, les élus vont se charger de transmettre les réponses de l'ONF à tous valdahonnais qui se questionnent sur la forêt.

Le FCVV (Football Club Valdahon Vercel) s'est distingué dernièrement au PSG Academy Cup avec deux jeunes cham-

pions de France issus du club : Alesion Libérateur et Evan Ruiz.

Un travail intense, une persévérance, un investissement des parents ont mené à ce beau succès. Toutes nos félicitations à ces deux jeunes talentueux footballeurs qui font la fierté de notre club de foot.

Les 19, 20 et 21 avril s'est tenu le premier salon de l'habitat organisé par Marc Toutlian au gymnase Pierre Nicot. Un véritable succès ! De nombreux visiteurs sont venus rencontrer et échanger avec les 40 exposants professionnels dans des domaines très divers autour de l'habitat. Les beaux jours arrivants, les rêves se réalisent !

J'ai assisté le 24 avril dernier à l'assemblée générale de l'Unyon des commerçants et artisans de Valdahon avec une participation importante des adhérents de cette association. Toutes nos félicitations à Éric Faivre, reconduit à la présidence de l'Unyon tout comme l'ensemble des membres du bureau. Nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent. Notre présence à cette réunion marque et affirme notre soutien à cette force économique indéniable que sont les commerçants et artisans de la ville.

Le week-end du 27 et 28 avril a été marqué par l'accueil du comité de jumelage de Maulbronn avec son nouveau maire Aaron Treut dont nous avons fait connaissance.

Un tournoi de pétanque suivi d'un repas a été organisé par l'association de la Pétanque Valdahonnaise. Nous remercions vivement sa présidente, Béatrice Clément et tous les bénévoles très impliqués par cette parfaite organisation qui a laissé un souvenir inoubliable à nos amis de Maulbronn. Un programme a été élaboré pour les futures activités et voyages pour 2024 notamment un échange avec nos pompiers.

Et très bonne nouvelle pour Valdahon et le secteur, avec l'ouverture prochaine de l'IRM. Tout devrait être fonctionnel à la fin du mois. Je ne peux que me réjouir de cette nouvelle offre de santé, complétant l'activité du scanner, qui va permettre à nos concitoyens de gagner du temps et d'éviter des déplacements importants. Merci aux médecins radiologues pour avoir porté ce beau projet mené tambour battant.

Bien à vous,
SYLVIE LE HIR
Maire de Valdahon

Cœur de ville

VIE MUNICIPALE

• Agenda municipal

les prochains conseils municipaux se tiendront le jeudi 23 mai et 6 juin 2024 à 20h salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

• Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

• Rendez-vous en ligne pour CNI/Passeport

<https://www.valdahon.com/vos-demarches>

• INFOS PERTURBATIONS sur www.valdahon.com

Tout savoir sur les travaux, les routes coupées, les problèmes de réseaux,...



ECHOS NOUVEAUX

- **Ouverture de la micro-crèche la Cabane d'Achille & Camille**, située au 4, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, ouvrira prochainement ses portes (fin mai/début juin) et accueillera les enfants de 5h30 à 22h30. Structure conviviale, presque familiale, où le nombre d'enfants restreint permet aux professionnel(le)s d'être au plus proche d'eux, de répondre à leurs demandes et besoins, et de nouer un lien privilégié avec les familles. Les préinscriptions sont déjà ouvertes ici : <https://www.achilleetcamille.com/preinscription.html> Rens. Julien BEGEL au 06.86.13.37.61 ou par mail à l'adresse suivante : jbegel@achilleetcamille.com



À LA MAISON DES SERVICES

Des ateliers numériques gratuits sont dispensés à la Maison des Services. Ils ont pour objectif de rendre plus autonomes les usagers avec les outils numériques : ordinateur, smartphone ou tablette.

Des cours de 1h30 sont organisés selon les niveaux et l'outil et sur inscription au préalable. Informations et inscriptions sur place uniquement lors de la réunion du mardi 4 juin 2024 à 18h à la maison des Services.

Merci de vous munir d'un crayon, de votre n° de téléphone et de votre adresse email. Aucune inscription ne sera prise en compte avant.

FÉLICITATIONS À CARINE VIENNET

Carine, agent communal depuis 1995, vient de recevoir la médaille du travail et a été félicitée par Mme le Maire. Agent d'accueil de 1995 à 2013 très appréciée par son sourire, sa rigueur et son professionnalisme, Carine Viennet a travaillé à l'époque sous la direction de Jacqueline Rémy, secrétaire générale de la mairie et sous la mandature de Léon Bessot. Avec exigence, elle a structuré peu à peu le poste d'accueil où elle réalisait simultanément tous les actes d'état-civil, les CNI/Passeport, les réservations et facturation des salles, la gestion du cimetière et la mise en place des élections. Elle forme et a formé de nombreuses collègues qui ont débuté à l'accueil de la mairie. En 2005, elle réussit son examen d'adjoint administratif. Sa rigueur va lui permettre de faire évoluer son poste.

Elle quitte l'accueil, passe son examen professionnel de Rédacteur en 2009 et va intégrer les bureaux de l'Espace Prévert en 2015 pour assurer jusqu'en 2022, en plus de ses missions habituelles, le secrétariat de la police municipale. Chef de service depuis 2016, elle n'a de cesse de gérer au mieux son équipe d'agents d'accueil tout en assurant ses missions principales (Etat-civil, élection et cimetière).



UN SALON DE L'HABITAT TRÈS RÉUSSI

Mme le Maire a félicité et remercié les organisateurs du salon de l'habitat qui s'est tenu en avril dernier. Une belle première édition qui a connu un succès indéniable. Ce sont plus de 40 professionnels qui ont accueilli les nombreux visiteurs pendant 3 jours de salon au gymnase Pierre Nicot.

Rendez-vous est déjà pris pour une seconde édition en 2025 !



CONSULTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les propositions des 47 communes de la Communauté de Communes seront soumises à l'avis du public, dès lors qu'elles ont pris la délibération nécessaire, entre le 29/04/2024 et le 02/06/2024, par voie électronique et par consultation du dossier papier au siège de la Communauté de communes et dans chaque mairie. Pour la commune de Valdahon, les documents sont consultables en mairie aux jours et heures d'ouverture.

DES TIRELIRES DE COLLECTE POUR LA RECHERCHE SUR LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Cette année encore une collecte est organisée à Valdahon pour aider la recherche sur la sclérose en plaques. Des tirelires sont déposées auprès de nombreux commerçants afin d'y déposer votre monnaie durant le mois de mai. Plus d'informations : <https://www.arsep.org/fr/190-campagne-fete-des-meres.html>

Zoom
associatif

JUMELAGE FRANCO

MAULBRONN et le COMITE DE JUMELAGE

Maulbronn est une petite ville d'Allemagne du **Baden-Wurtemberg**, comptant environ 6500 habitants. Deux villages s'y rattachent: Schmie et Zaisersweiher. Ville historique et touristique, elle possède un magnifique cloître cistercien, classé monument du patrimoine de l'Unesco. Les liens entre la commune du Valdahon et celle de Maulbronn sont officiels depuis 1987, suite aux nombreux échanges scolaires déjà mis en place depuis 1972, aux rencontres des randonneurs du Schwäbischer Albverein et de Randonnées-Loisirs-Culture, du Liederkranz, de la Chorale du Plateau et du tennis de table. En septembre 1990, toujours sous l'impulsion de Pierre Nicot et de Klaus Fritz, est né le Comité de Jumelage



dont le rôle est d'entretenir l'amitié franco-allemande, de créer et coordonner toutes les rencontres entre nos deux villes. Aujourd'hui, les comités sont présidés, à Valdahon par Roswitha Parrenin et à Maulbronn par le maire de Maulbronn (par intérim) en attendant l'élection d'un nouveau président.



RECHERCHE DE MEMBRES AU COMITÉ

Le comité de jumelage accueille toutes personnes intéressées par les échanges franco-allemands. A noter qu'il n'est nul besoin de maîtriser la langue allemande pour en devenir membre seule l'envie d'échanger et d'apprécier une autre culture suffit. N'hésitez pas à prendre contact pour tout renseignement auprès de Roswitha Parrenin - Tél. 03 81 56 33 03



VOUS SOUHAITEZ ÉCHANGER EN LANGUE ALLEMANDE

Le 2e lundi de chaque mois, deux rencontres sont organisées par le comité à l'Espace Ménétrier : de 19h à 20h, Annie Mesnier propose des cours gratuits pour débutants ; à 20h, reprise de la « Stammtisch » pour permettre à tous ceux qui le souhaitent d'échanger en allemand en toute convivialité. Des bases sont tout de même nécessaires pour tenir une conversation sur des sujets du quotidien.

AMITIÉ - ALLEMANDE



LES ÉCHANGES 2024

Un nouveau maire à Maulbronn accueilli à Valdahon par

Mme le Maire. Aaron Treut, ingénieur de 47 ans chez Mercedes, a été élu maire de Maulbronn en 2023. Il a réalisé sa première visite à Valdahon lors de la rencontre des membres des deux comités de jumelage les 27 et 28 avril derniers. Roswitha Parrenin, présidente du jumelage, avait organisé un tournoi de pétanque - une première - en collaboration avec la Pétanque Valdahonnaise. Les membres de l'association de pétanque se sont pleinement investis dans l'organisation et ont réservé un bel et chaleureux accueil aux participants de Maulbronn. Des grillades ont été dégustées à la suite du tournoi qui a remporté un vif succès auprès de nos hôtes allemands.

Le prochain rendez-vous aura lieu à Maulbronn les 22 et 23 juin pour la traditionnelle Fête du Cloître. Célébrée tous les deux ans, c'est une grande fête médiévale, qui égaie le cœur de notre ville jumelle.

Des échanges vont avoir lieu en projet. En effet, les pompiers de Valdahon vont se rendre à Maulbronn les 1er et 2 juin pour rencontrer leurs homologues allemands. Le club de foot vétérans souhaiterait organiser un échange avec les footballeurs de Maulbronn.



ÉLECTIONS

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire les représentants français. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. À partir de 2024, 81 élus représenteront la France au Parlement européen.

Ouverture du scrutin à Valdahon

Le scrutin sera ouvert
de 8 h à 18 h
le dimanche 9 juin prochain
à l'Espace Ménétrier.

Procurations :

- Depuis le 1er janvier 2022, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune est supprimée. Par conséquent, un électeur peut valablement donner procuration à une personne inscrite dans une autre commune que la sienne. Le mandataire devra toutefois se déplacer dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
- Les électeurs peuvent disposer d'une seule procuration établie en France (2 si une établie en France et à l'étranger).
- Les procurations peuvent être faites au moyen d'un formulaire administratif prévu à cet effet ou de la téléprocédure* dite « Maprocuration ».

Il existe 2 formulaires de vote par procuration, utilisables au choix :

- ♦ Le formulaire Cerfa n° 12668*03 est établi sur papier et remis en main propre au mandant par l'autorité habilitée.
- ♦ Le formulaire Cerfa n° 14952*03 est accessible sur le site service-public.fr <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675> dans la rubrique « Maprocuration ». Une fois imprimé, le formulaire ne doit être ni signé ni daté à l'avance par le demandant, et ne doit porter aucune indication de lieu. En effet, ce formulaire disponible en ligne ne dispense pas pour autant les demandeurs de se rendre devant l'une des autorités habilitées pour faire valider leur procuration.

Dispositif « Ma procuration » :



- La téléprocédure « Maprocuration » permet d'établir une procuration à partir du lien suivant : www.maprocuration.gouv.fr
- Cette téléprocédure est accessible aux électeurs inscrits sur la liste électorale communale.
- Le mandant accède à la téléprocédure en se connectant avec le téléservice « France Connect » et doit indiquer un certain nombre de renseignements (son numéro national d'électeur, sa date de naissance, son nom de naissance, ses prénoms, etc.). Il doit ensuite présenter sa référence d'enregistrement et un titre d'identité à une autorité habilitée qui vérifie son identité en se rendant physiquement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie.

Nouveautés pour les procurations

- Pour les élections européennes uniquement, l'électeur peut désormais bénéficier de la dématérialisation complète des procurations sous certaines conditions. Les deux modalités existantes d'établissement des demandes de procuration demeurent toutefois en vigueur. En pratique, l'électeur n'a plus l'obligation de se présenter dans une gendarmerie ou un commissariat de police pour faire valider son identité (et donc faire valider sa demande de procuration) si et seulement s'il est en mesure d'attester de son identité à l'aide d'une identité numérique certifiée de France Identité. Pour ce faire, l'utilisateur disposant d'une carte d'identité nouveau format et ayant créé un compte via l'application France Identité doit faire certifier son identité numérique au plus haut niveau de sécurité en mairie pour plus d'information sur l'identité numérique certifiée : <https://france-identite.gouv.fr/identite-numerique-certifiee>

Une fois la demande de procuration pour les élections européennes réalisée par l'électeur sur maprocuration.gouv.fr, il lui est proposé de faire valider sa procuration via France Identité.

Où trouver son numéro national d'électeur (NNE)

Chaque électeur dispose d'un numéro national d'électeur unique NNE qui est visible sur :

- La carte électorale française, pour les électeurs inscrits ou ayant été inscrits sur une liste électorale d'une commune.
 - Le site service public, rubrique « Interroger sa situation électorale ».
 - La carte consulaire, et le relevé intégral d'inscription pour les électeurs inscrits au Registre des Français établis hors de France, et sur une liste électorale consulaire.
- Ces documents peuvent être obtenus sur le site service-public.fr, ou au consulat sur demande.

Rappel sur le contrôle de l'identité au moment du vote

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, l'électeur doit obligatoirement présenter un titre d'identité le jour du vote et éventuellement sa carte d'électeur (facultatif). Le justificatif d'identité électronique « France Identité » n'est pas recevable le jour du vote.

Ce dimanche 26 mai 2024, le 13e Régiment du Génie (13e RG) de Valdahon, commandé par le colonel Jérémie Gavalda, ouvre ses portes au public de 9h à 19h. Le régiment proposera des activités ludiques, des démonstrations et des animations qui permettront aux petits et aux grands de se joindre aux sapeurs de Leclerc pour partager deux événements remarquables.

En premier lieu, la participation au Challenge Terre Jeunesse. À l'heure où la France se prépare à accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques, l'armée de Terre a lancé le challenge « Terre Jeunesse », qui consiste en un défi sportif, dont la réalisation permet de partager les valeurs militaires avec les jeunes. En second lieu, la 8e édition de l'opération « Avec Nos Blessés », qui met à l'honneur les blessés de l'armée de Terre ainsi que leur famille, et vise à récolter des fonds à leur profit. La journée du 26 mai sera ainsi l'occasion de contribuer à une cause majeure : le soutien des blessés de l'armée de Terre. Tout en découvrant les savoir-faire et les spécialités du 13e régiment du génie grâce à un stand démineurs, un stand plongeurs de combat ou encore des démonstrations de maître-chien, tous les participants pourront contribuer au soutien de l'association Terre Fraternité. Cette association, créée en 2005, s'est fixée pour mission « le soutien des blessés en service de l'armée de Terre, leur famille et les familles des soldats morts en service ».

Les Sapeurs Leclerc vous proposent de nombreuses activités sportives, découvertes et ludiques pour collecter des fonds au profit de l'association @terrefraternite.

Activités toute la journée

- Présentation de véhicules militaires
- Stand démineurs
- Stand plongeurs de combat
- Démonstrations cynotechniques
- Maquillage militaire
- 3 châteaux gonflables
- Food Trucks / Buvette
- Tombola

Entre 9h et 15h / Parcours marche à travers le camp militaire (environ 12 km). Dès 9h / parcours d'obstacles, challenge rameur, stand de tir laser, parcours petit commando, promenades en poney, toboggan.

10h / 1er départ pour le parcours VTT (20 et 28 km)

14h / 2e départ pour le parcours VTT (20 et 28 km)

Pour tout savoir sur les horaires, les prix et les inscriptions, rendez-vous sur le site internet www.lavaldahonnaise.fr; et si vous décidez de venir au dernier moment, aucune inquiétude ! Vous pourrez vous inscrire à la plupart des activités sur place. Toutes les activités sont payantes.



Dans un contexte international marqué par une tension extrême, il est plus que jamais fondamental de cultiver et de renforcer le lien entre la nation et son armée, et de promouvoir la solidarité. C'est la raison pour laquelle le camp du Valdahon se fait, durant cette journée, foyer de cette solidarité. L'intégralité des fonds récoltés sera reversée à Terre Fraternité. Les Sapeurs de Leclerc seront heureux de vous accueillir à passer un dimanche au camp !



BILLET DE LA MINORITÉ: Ce 4 avril le Conseil Municipal a été appelé à voter le budget 2024 Peu ambitieux ! Manque de clarté ! Avec un nouveau report annoncé en 2026 pour la salle polyvalente (initialement prévu en 2021), ce projet ne sera pas réalisé sur le mandat. Pourtant inclus et subventionné dans le programme « Petite Ville de demain » il restera à l'état de promesse électorale. En attendant, le foncier est supporté par l'EPF et les charges par les citoyens : manière différente de répercuter une augmentation de taxe foncière. La cause serait des travaux « imprévus » à l'école St EXUPERY. Après une 1ère dépense de 150 k€ gageons que le montant à engager ne sera pas celui prévu pour la salle. Mais quel sera-t-il ? (Il n'a pas été présenté au budget). Pour 2024 la subvention communale qui sera versée au CCAS sera de 200 k€ (en hausse de 67 % - 120 k€ en 2023) en raison des coûts de la Résidence Autonomie. Question : quelle est l'économie faite avec l'externalisation des repas ? En séance, les budgets annexes sont présentés et les restes à faire des différents lotissements commentés. 11 028 m2 des COTEAUX DE BELLEVUE (tant reproché à l'équipe précédente lors de l'acquisition des terrains en vue d'implantation de services publics) seront dédiés à accueillir le futur EHPAD. Le taux d'emprunt contracté à l'époque était de 1.2 % (bien en dessous des taux d'aujourd'hui) Si le foncier n'avait pas été maîtrisé et anticipé par les élus du mandat précédent, cette structure ne verrait pas le jour à VALDAHON ! A César...

Groupe une « Ambition vers l'Avenir » : Martine COLLETTE, Noël PERROT, Colette LOMBARD, Éric GIRAUD, Guy BRUCHON

ANIMATIONS & CULTURE

à la médiathèque Brachotte

Samedi 25 mai à 14h
TOURNOI JEUX-VIDÉO

Sur un système de poule, venez jouer (seul ou avec des amis) sur switch, durant un après-midi. Apportez votre bonne humeur et votre esprit de compétition ! Inscription obligatoire / Règlement à signer / Public : adolescents (11-18 ans).

JEUX VIDÉO (de mai à juillet)

Une mallette est à disposition pour découvrir de nouveaux jeux-vidéo pendant les heures d'ouverture de la médiathèque. Inscription obligatoire.

Mercredi 29 mai à 10h30
HEURE DU CONTE - LECTURE KAMISHIBAI

Une histoire est racontée de manière ludique, pour faire découvrir une thématique aux enfants. Public : enfants à partir de 5 ans.

En juin



**EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES
AVEC SARAH JACOT-DESCOMBES**

Passionnée par la photographie de voyage, originaire de Morteau, Sarah montre au public à travers son objectif ce qui l'intéresse le plus : les personnes que l'on croise un instant. C'est un voyage qui fait découvrir une Europe autrement. Visite libre durant les horaires d'ouverture

Samedi 8 juin à 11h

VERNISSAGE/CONCERT - Mathieu Martinez, professeur de saxophone à l'école de musique intercommunale (EMIPHD) jouera des airs célèbres en duo avec John Pemberton (guitare). Un verre de l'amitié sera offert à l'issue du concert.

Samedi 8 juin à 14h30

ATELIER D'ÉCRITURE - Dernière séance avec Isabelle Lodens, passionnée par les exercices d'écriture, qui a animé ce rendez-vous mensuel. Public : ado et adulte - Inscription obligatoire

Samedi 15 juin à 10h30

HEURE DU CONTE - Des histoires seront racontées par les bibliothécaires, pour faire découvrir de nouveaux livres. Enfants entre 3-7 ans / Inscription obligatoire

Mercredi 19 juin à 10h30

BÉBÉS LECTEURS - Petites histoires, comptines et jeux de doigts pour développer l'imaginaire... Durée : 30 minutes Enfants de moins de 3 ans.

Vendredi 28 juin à 17h30

CLUB ADO - Venez présenter vos coups de cœur et échanger de façon conviviale sur des idées de lecture autour d'un goûter. Inscription obligatoire. Public : adolescent. Ouvert à tous.

Samedis 22 et 29 juin

JEUX GRANDEUR NATURE - Jeux géants ou sur-dimensionnés sont parfaits pour s'amuser en famille ou entre amis, en intérieur comme en extérieur. En collaboration avec la Médiathèque Départementale du Doubs.

Mercredis 12 juin et 26 juin à 14h30

ATELIER CRÉATIF - Embossage, découpage, tamponnage, coloriage... Inscription obligatoire à une seule séance / Enfants à partir de 8 ans.



Agenda

Vendredi 24 mai

AG du RSPDV (Retraite sportive du Plateau de Valdahon) à 16h suivie d'un repas à l'Espace Ménétrier

Samedi 25 mai

Ciné « Smile » (ciné pour tous) à 14h30 au Cinéma Pax - Projection « Blue et Compagnie ». Tarif : 4,50€

Dimanche 26 mai

Tournoi de basket au gymnase Pierre Nicot organisé par l'ASV Basket à partir de 9h

Mercredi 29 mai

■ Conférence grand public organisée par JALMALV Haut-Doubs (Jusqu'à la mort accompagner la vie) sur « Le deuil après suicide » à 20h. Entrée libre

■ Cinéma avec l'ADMR à 14h30 au cinéma pax. Projection du film « Maison de retraite 2 »

Vendredi 31 mai

■ Soirée jeux organisée par la Ludothèque Pic et Pivette à la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs de 20h à 22h. Conseillé à partir de 7 ans. Entrée gratuite

■ Compétition départementale de tennis de table de 18h à 23h au gymnase Pierre Nicot

Vendredi 31 mai et samedi 1^{er} juin

Salon du livre : 3^e édition « Le Liseur du Val » organisée par la librairie Graine de livres et l'association « Le Potager des mots » à l'Espace Ménétrier

Vendredi à 20h : soirée contes tout public

Samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h : auteurs en dédicace, jeux de société, atelier de papier, quizz, jeux géants en bois, buvette, en présence de la Mascotte Azuro

10h - Dictée pour tous à partir de 10ans (2€ pour tous)

15h30 - Spectacle de Marionnettes à partir de 3 ans : 3€ pour tous

Samedi 1^{er} juin

Familles Rurales organise la fête de la famille avec les portes ouvertes des deux accueils de loisirs de Valdahon (Lavoisier et Viennet). Surprises, popcorn, structures gonflables, grand jeu...

De 10h à 12h30 - Accueil de loisirs de Lavoisier (4 rue Lavoisier)

De 14h30 à 17h - Accueil de loisirs de Viennet (1 bis rue Denise Viennet) - Dossier d'inscription 2024-2025

Dimanche 2 juin

Vide-greniers organisé par le quartier des Hauts du Val de 6h à 18h. Réservations au 06 45 15 92 29 - Buvette et restauration sur place

Du 3 au 8 juin

Le club de tir du CSAGV organise son challenge inter-entreprises de tir à la carabine à 10 mètres. Inscription avant le 31 mai 2024. Une récompense sera remise aux trois premiers de chaque classement lors du vin d'honneur offert aux participants le 20 juin 2024 à 18h. Prix de l'engagement : 24€ par équipe (constituée de 3 personnes) 30 plombs par tireur - Tout est fourni par le club.

Lieu : Stand de tir de Valdahon, rue du Seme et 30eme régiment de Dragon. Par mail : csagv.tir@gmail.com ou par tél : 06.44.09.83.40 (Jessica)

Samedi 8 juin

Cérémonie commémorative d'hommage aux morts pour la France en Indochine devant le monument aux morts à 11h

Jedi 13 juin

Foire mensuelle

Vendredi 14 juin

Dans le cadre des Esti'vales, « On the Moon Again », place de Gaulle de 19h à 23h avec Alexis Verneret passionné d'astronomie, venez découvrir la lune. Muni de son télescope, il accueillera petits et grands pour un moment de découverte

Dimanche 16 juin

Compétition départementale poussin organisée par l'Avenir du Dahon au gymnase Pierre Nicot à 7h

Mardi 18 juin

Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle à 18h30 devant le monument aux morts

Vendredi 21 juin

Fête de la musique à partir de 19h sur la place de Gaulle

Mercredi 26 juin

Ciné tout public avec l'ADMR à 14h30 - « Une vie » au Cinéma Pax

Vendredi 28 juin

Feux de la St-Jean organisés par le Comité des fêtes sur le thème des Jeux Olympiques sur le terrain du Moto-Cross à partir de 17h30. Structures gonflables, animation musicale, restauration et buvette

Samedi 29 juin

Fête du club avec l'ASV Basket à 16h au gymnase Pierre Nicot

Dimanche 30 juin

Spectacle de fin d'année de l'école de danse Sundanse à l'Espace Ménétrier à 16h

